

Le mot du président

Les missions d'accompagnement d'Alterre se déclinent de manière très différente selon la nature des projets et les besoins des acteurs. Qu'il s'agisse d'animer un groupe de travail pour la création d'une plateforme de ressources pour l'éducation au développement durable, de proposer un outil d'aide à l'évaluation des Agendas 21 ou encore de monter une opération expérimentale faisant appel à l'intelligence collective pour améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles, chaque action d'accompagnement est l'occasion pour l'agence d'enrichir ses méthodologies et ses savoir-faire dans la perspective de les mutualiser auprès de tous ses partenaires.



En amont de ces démarches, le rôle de vigie de l'agence lui permet d'être à l'avant-garde de problématiques émergentes, d'explorer et de proposer des approches innovantes telle que l'analyse de flux de matières à l'échelle de la Bourgogne. Accompagner aujourd'hui et préparer demain, c'est l'objectif que se fixe Alterre.

Vous aurez remarqué le nouveau format de la lettre d'info, qui offre notamment plus de souplesse dans la mise en page, et nous permettra d'être en lien avec vous à un rythme dorénavant beaucoup plus régulier. Je vous souhaite une bonne lecture !

Jean-Patrick Masson

Actualités

Démarches territoriales de développement durable

Analyse de flux de matières pour mieux connaître le fonctionnement des territoires

Avec le soutien de ses partenaires régionaux, Alterre a, au cours des 12 derniers mois, procédé à la réalisation d'une analyse des flux de matières à l'échelle des quatre départements bourguignons. Celle-ci a consisté à identifier et comptabiliser les flux de matières premières, produits semi-finis ou finis qui entrent dans le fonctionnement des économies départementales, y sont consommés ou en sortent sous forme d'exportations ou de rejets vers la nature. Les premiers résultats ont été présentés auprès du Comité technique* de suivi de l'étude en janvier et feront l'objet d'une synthèse disponible en fin d'année. Cet exercice constitue la première étape d'une démarche



beaucoup plus large d'écologie territoriale, visant à détecter les potentialités des territoires en termes d'optimisation de leurs consommations de ressources et de coopérations entre acteurs.

La réalisation d'une telle étude à une échelle infranationale est encore innovante. C'est la première fois qu'une région française se lance en dehors d'un programme de recherche. C'est pourquoi, le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie a conventionné avec Alterre et deux autres partenaires, dont le CNRS, pour la rédaction d'un guide méthodologique national sur la réalisation de ce type de comptabilité des flux de matières à l'échelle de territoires. Ce guide sera publié fin 2013.

** DREAL, Observatoire régional des transports, INSEE, DRAAF, DDT de l'Yonne, Conseil général de la Nièvre, ADEME Bourgogne, Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Atmos'air Bourgogne, Conseil régional de Bourgogne et C2R Bourgogne.*

Contact : Pascale Repellin p.repellin@alterre-bourgogne.org

Agenda 21 des collectivités

Un outil pour estimer son niveau d'engagement

Une démarche territoriale de développement durable s'inscrit dans un processus d'amélioration continue. Afin de permettre aux collectivités engagées dans un Agenda 21 ou une charte de développement durable de situer leur niveau d'avancement et évaluer leur marge de progression vers des objectifs toujours plus ambitieux, un outil leur est aujourd'hui proposé. Il s'agit d'une grille pragmatique d'analyse présentée à la manière du diagnostic de performance énergétique, ce qui en fait un outil de communication « ludique et percutant ». Co-réalisé par Alterre et la DREAL, le document est en téléchargement libre sur le site d'Alterre.



Contact : Aurélien Trioux a.trioux@alterre-bourgogne.org

Education au développement durable

La plate-forme de l'EEDD en Bourgogne est en ligne !

Le site Internet www.eedd-bourgogne.fr est en ligne depuis le 30 janvier et a été présenté à l'occasion des Assises régionales de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Il s'agit d'une plate-forme collaborative alimentée et animée par un collectif d'acteurs – et coordonnée par Alterre –, qui vise à rassembler et faire connaître les nombreuses ressources disponibles en Bourgogne. Objectifs : faciliter l'appropriation des enjeux de l'EEDD et la mise en œuvre de projets pédagogiques. Le site s'adresse à toute personne amenée à exercer des actions d'éducation, de sensibilisation et de mobilisation en faveur de l'EEDD, quels que soient les publics. Structuré autour de quatre bases de données (outils pédagogiques, animations et formations, acteurs de l'EEDD et manifestations à venir), il est simple d'utilisation et a vocation à s'enrichir progressivement.



Contacts : Christine Courdurier c.coudurier@alterre-bourgogne.org et Valérie Trivier v.trivier@alterre-bourgogne.org

Démarches DD dans les collèges

Un partenariat scellé avec la Côte-d'Or et la Nièvre

Alterre, le Conseil général de Côte-d'Or et l'Académie de Dijon ont signé, le 4 avril dernier, une convention officialisant le lancement de la démarche « Agenda 21 scolaire » dans les 47 collèges du département. Alterre a été précurseur dans le domaine des démarches de développement durable dans les établissements d'enseignement avec la création, dès 2005, d'Ecosffere. Porteuse d'une double ambition, à la fois éducative (montage de projets pédagogiques) et environnementale (amélioration de l'impact environnemental du bâti), la démarche Ecosffere vise à mobiliser et former l'ensemble des publics des structures éducatives (enseignants, éducateurs, personnels administratifs, apprenants et parents, du primaire au lycée) autour des enjeux du développement durable et des bonnes pratiques à adopter.

Depuis 2009, six collèges de Côte-d'Or testaient cette démarche à titre expérimental. Dans le cadre de ce nouveau partenariat, Alterre mutualisera avec le Conseil général et l'Académie de Dijon, le fruit de son expérience, à travers la mise à disposition de ressources pédagogiques et méthodologiques. Alterre est également engagée dans le département de la Nièvre. Début février, un accord-cadre a été signé avec le Conseil général, l'Académie et l'ADEME Bourgogne officialisant la poursuite du déploiement de la démarche Ecosffere, commencée également à titre expérimental en 2009 dans les collèges nivernais. A cette occasion, le collège Henri Wallon de Varennes-Vauzelle a été labellisé. Suivra le collège Le Rimorin à Dorne. En outre, deux autres collèges sont entrés dans la démarche (Victor Hugo à Nevers et Henri Clément à Donzy).

Contact : Christine Courdurier c.coudurier@alterre-bourgogne.org



Santé et environnement

Bon pied, bon air : une action en faveur d'une meilleure qualité de l'air aux abords des écoles

Dans le cadre du PRSE2 – Plan régional santé environnement – et plus précisément de l'objectif visant à améliorer la qualité de l'air respiré par les Bourguignons, Alterre, en partenariat avec l'ARS et la DREAL a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités bourguignonnes engagées dans des démarches territoriales de DD, pour la mise en place d'un projet expérimental visant à réduire l'exposition des familles à la pollution atmosphérique aux abords d'écoles primaires. Baptisé « Bon pied, bon air », le projet a démarré à la rentrée scolaire de septembre 2012 avec deux établissements scolaires : l'école Notre-Dame à Mâcon et l'école Léon Blum à Longvic.

Après une étape de sensibilisation à travers des interventions en classes, des questionnaires et des mesures de polluants atmosphériques (via le camion de mesure d'Atmos'air), le projet est entré dans la phase d'appropriation : les enfants, avec l'appui des équipes pédagogiques, ont réalisé des planches de BD, des peintures, des spectacles de fin d'année et œuvrent à l'élaboration d'autres supports. Prochaine étape d'ici la fin de l'année scolaire : restituer, auprès des parents d'élèves, les résultats de mesures et de consultations afin d'identifier, avec la collectivité et l'école, les actions à mettre en place (charte de parents responsable, pédibus...) qui permettront de répondre aux problématiques de pollution atmosphérique et de sécurité routière et de favoriser la pratique d'activités sportives.

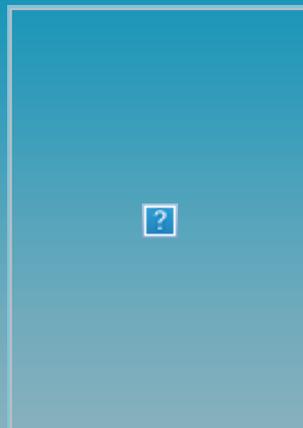


publications

...à retrouver sur www.alterrebourgognefranche.comte.org

Actes de conférence : « Les conditions de réussite de la transition énergétique », Dijon, le 10 décembre 2012

Comment se réapproprier la question énergétique pour les territoires ? Quelle sera l'acceptabilité sociale des transformations à mettre en œuvre ? Quelle place pour l'éducation dans le changement de valeurs ? Autant de questions autour desquelles 300 participants sont venus débattre en compagnie de professeurs, de chercheurs et de spécialistes, à la conférence annuelle d'Alterre. Cet événement a été labellisé « Débat national sur la transition énergétique » et s'inscrit dans le cadre du débat régional officiellement lancé le 7 mars 2013 par le président du Conseil régional et le Préfet de région, et qui doit se poursuivre jusqu'en juin.



Repères

Le dernier numéro en date de Repères (n° 61) porte sur le thème Changement climatique et santé. Il fait le point sur les effets directs du changement climatique sur l'organisme et les effets indirects à travers la dégradation accrue de l'environnement.

Retrouvez également en ligne des schémas et des témoignages extraits des différents numéros de Repères, que vous pouvez reproduire en citant la source et l'origine.



Agenda

Exposition " La mobilité inspire le design "

Mai-juin 2013

L'exposition La mobilité inspire le design est actuellement présentée à l'Hôtel de Région, 17 bd de la Trémouille à Dijon, jusqu'au 14 juin. S'inscrivant dans le prolongement de « J'y vais autrement... » (voir le site d'Alterre pour en savoir plus), elle est le fruit d'un projet partenarial entre Alterre, l'Ecole supérieure d'arts appliqués de Bourgogne (ESAAB) de Nevers et le Conseil régional, dont l'objectif était faire travailler des étudiants de Master 1 (Diplôme supérieur d'arts appliqués - Créateur concepteur) sur du design d'objets, d'espaces et d'outils de communication en lien avec les enjeux de la mobilité alternative en Bourgogne. Entrée libre du lundi au

vendredi de 9h à 18h.

La convention annuelle du RARE

Juin 2013

Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement - se déroulera le 26 juin à Loos-en-Gohelle, accueillie par le CERDD - Centre ressource du développement durable du Nord-Pas-de-Calais. Alterre y participera notamment aux côtés de l'ARPE Midi-Pyrénées, de l'ARPE PACA, de l'ARENE Ile-de-France, de l'AREHN Haute-Normandie, l'AREC Poitou-Charentes. Pour représenter la Bourgogne, le président d'Alterre, Jean-Patrick Masson, sera présent, ainsi que les chargés de mission impliqués dans des groupes de travail, « développement durable », « observatoire énergie et climat » et « communication ».



Alterre Bourgogne

Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable

9 boulevard Rembrandt - 21000 Dijon

03 80 58 44 30

contact@alterre-bourgogne.org

www.alterrebourgognefranche.comte.org

Abonnement / désabonnement

